

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

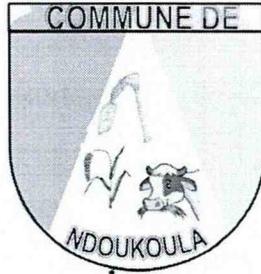
REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

ARRONDISSEMENT DE NDOUKOULA

COMMUNE DE NDOUKOULA

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FAR -NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

NDOUKOULA SUBDIVISION

NDOUKOULA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARS OF NDOUKOULA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 19 /AONO/REN/DD/C-NDOUKOULA/CIPMS/2025 DU
13 MARS 2025
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PANNEAUX SOLAIRES POUR
L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DU : CSI DE ZONGOYA, ARRONDISSEMENT DE
NDOUKOULA, DEPARTEMENT DU DIAMARE.**

Financement : BIP 2025 (MINDEVEL)

I – Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2025. Le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de NDOUKOULA, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour *les travaux réhabilitation des panneaux solaires pour l'alimentation électrique du : CSI de Zongoya, arrondissement de Ndoukoula; Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.*

I - 1- Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de Chantier
- Système de la centrale solaire.
- Système de conversion de l'énergie solaire
- Equipement et canalisation électrique entre système.
- Equipement Divers

II – Participation

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

III – Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2025, **Imputation : XX XX XXX XX XXXXXX XXXX XXX, Autorisation de Dépense : XXXXXXXX**, pour un coût estimatif de **Sept Millions cinq cent mille (7 500 000) de Francs CFA TTC.**

IV – Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sis à la Préfecture du Diamaré dès publication du présent Avis.

V – Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sis à la Préfecture du Diamaré dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15.000) Francs CFA** à la *Recette Municipale de NDOUKOULA.*

VI – Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (05) copies respectivement marqués comme tels devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le 07 AVR 2025 à 14 heures et devra porter la mention : «**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 19 /AONO/REN/DD/C-NDOUKOULA/CIPM/S/2025 DU 13 MARS 2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PANNEAUX SOLAIRES POUR L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DU : CSI DE ZONGOYA, ARRONDISSEMENT DE NDOUKOULA, DEPARTEMENT DU DIAMARE.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

VII – Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents. Elles devront dater obligatoirement de moins de trois (3) mois précédant la date limite de dépôt des Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 2% du montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) du marché soit **Cent cinquante mille (150 000) Francs CFA**, caution délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

VIII – Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le 07 AVR 2025 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés Publics dans la Salle de Conférences de la Préfecture du Diamaré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

IX – Délai d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délgué est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

X – Principaux critères d'évaluation

1. Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues **techniquement** qualifiées et administrativement conformes.

2. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

2.1- Critères éliminatoires

2.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

2.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

2.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

2.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 45 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

XI – Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

XII – Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Énergie et de l'Eau du Diamaré, BP 340 Maroua ; Téléphone 22 15 36 97 / 22 29 22 14.

Fait à Ndoukoula, le 13 MARS 2025

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP /DDIAM (pour information)
- CRTV (Radio Maroua)
- Président CPMP
- Affichage
- Archives/Chrono

